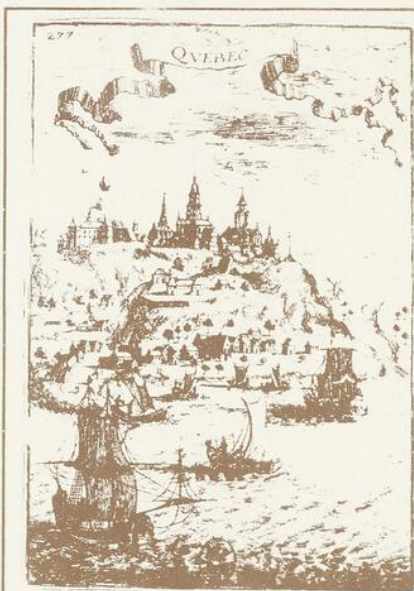


977.6004114

D4492

1883

COLLECTION
FRANCO-AMERICANA
(GABRIEL NADEAU)

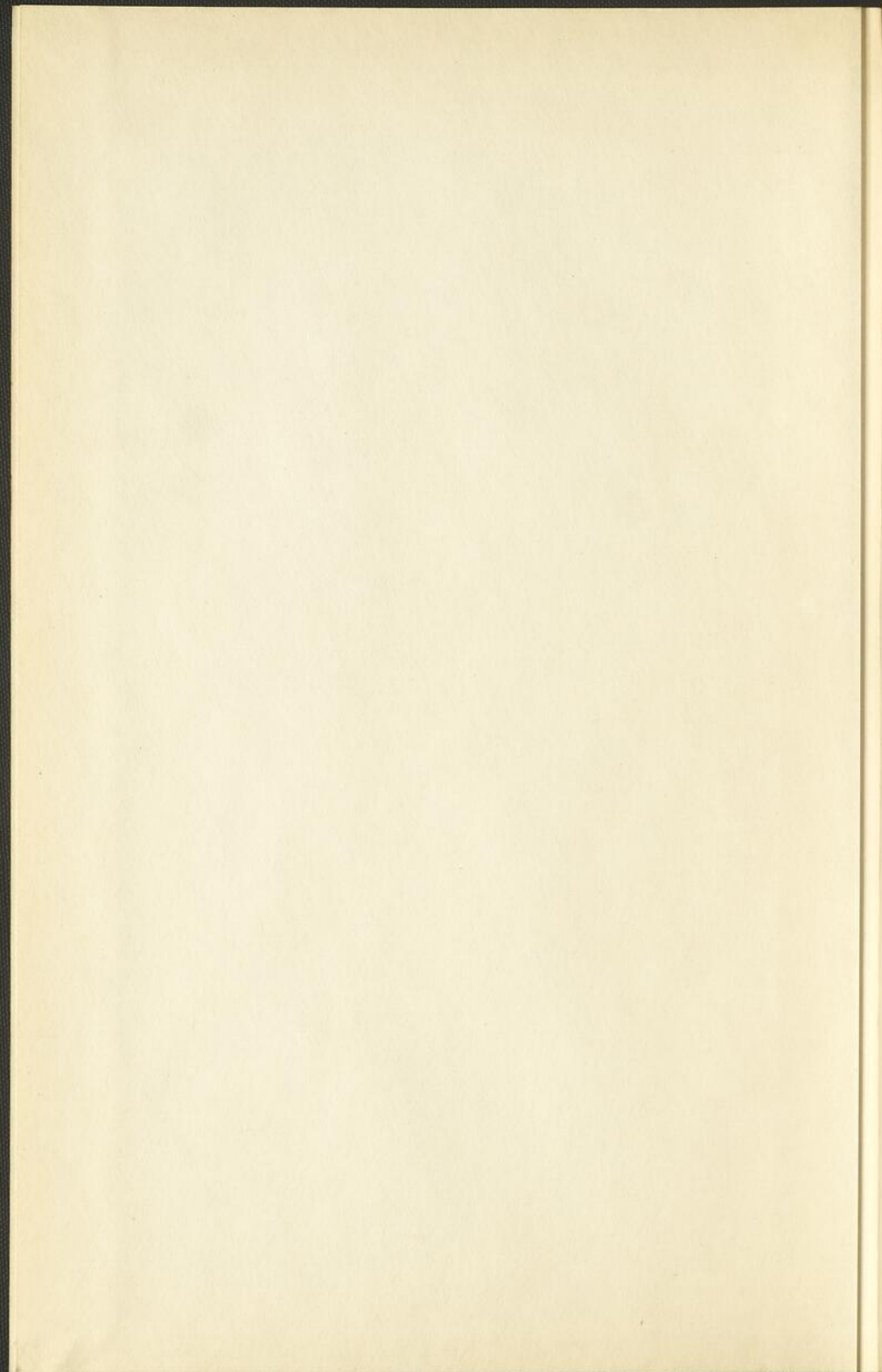


Bibliothèque Nationale du Québec

19776

56

2



13

DESCRIPTION

DE LA

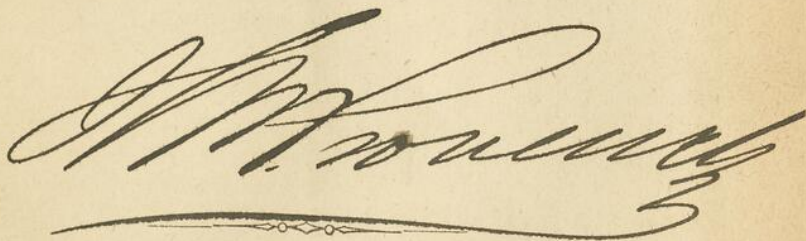
COLONIE CANADIENNE

DU

COMTÉ DE POLK,

PAR UN

COMITÉ DE CANADIENS-FRANÇAIS.



6297

CROOKSTON, MINNESOTA:
1882.

F
612
P7D473
1883

COLONIE CANADIENNE-FRANCAISE

DU

COMTÉ DE POLK.



Dans ces temps d'émigration générale, il se dit et il s'écrit tant de choses dans l'intérêt de certaines régions pour donner des valeurs fictives à des terrains qu'un certain chemin de fer doit traverser un jour ou l'autre; il se répand tant d'erreurs et d'exagérations pour le profit de certains syndicats ou de certaine clique de spéculateurs, que plusieurs citoyens de ce comté ont cru devoir présenter à ceux qui ont l'intention d'émigrer, des faits, et rien que des faits, pour leur considération.

Leur désir n'est pas de nier qu'il n'y ait beaucoup d'avantages à émigrer dans ces pays tant vantés dans les pamphlets et les journaux, mais de montrer sous quelles conditions ces avantages peuvent être mis à profit par les émigrants.

Dans toutes ces régions averties avec tant de profusion, toutes les meilleures terres, tous les meilleurs endroits sont choisis et occupés et ne peuvent être acquis qu'à prix d'or. Dans toutes ces régions les moyens de vivre sont à des prix ruineux et exorbitants. En réalité, ces pays si vantés n'offrent d'avantages qu'à de riches capitalistes qui peuvent faire des spéculations importantes et de courte durée.

Au contraire, les pays qui, pour augmenter, ont eu à compter sur leur valeur réelle, sur les vrais avantages qu'ils offrent aux émigrants qui veulent établir leur propriété sur des bases solides et per-

manentes, sont toujours les meilleurs pays pour le colon. Sachant par expérience que le comté de Polk réunit tous ces avantages énumérés, nous désirons mettre sous les yeux de nos compatriotes du Canada, quelques faits qui les aideront à reconnaître que le succès est assuré au colon qui vient avec un peu de capital et la somme nécessaire d'industrie et de persévérance.

LE COMTÉ DE POLK.

Le comté de Polk se trouve vers le centre de l'Etat du Minnesota, sur le chemin de fer de St. Paul, Minneapolis et Manitoba. Le comté dont la frontière ouest longe la Rivière Rouge, et la frontière est la Réserve des Chippèwas, comprend une superficie de 2880 milles carrés, ou 1,843,390 acres de terres, dont 1,500,000 peuvent être mis au rang des meilleures terres à blé du monde. Le comté contient 48 townships de six milles carrés. Sous le rapport de la fertilité, toutes les parties du comté sont également avantageuses, mais pour l'émigrant canadien la partie du comté qui s'étend 40 milles à l'est de Crookston offre le plus d'attraits. Cette portion du comté, sur une longueur de 10 milles, est presque absolument colonisée par des Canadiens-Français. Il s'est déjà formé sept paroisses canadiennes qui ont des églises et des écoles où les enfants reçoivent l'éducation civile et religieuse gratuitement.

Le chemin de fer de St. Paul à Winnipeg traverse la vallée de la Rivière Rouge dans le parcours entier du comté du nord au sud. Le comté est arrosé par la Rivière Rouge, la Rivière du Lac Rouge, l'Eau-Claire, la Rivière Voleuse, la Rivière Noire, la Rivière aux Trembles et le Badger, avec de nombreux lacs dans la portion sud. Toutes ces rivières et tous ces lacs sont garnis de bois sur leurs bords, entre autres espèces le chêne, le frêne, le tremble et l'érable. Toutes ces rivières et les innombrables coulées et ruisseaux qui s'y jettent, servent au double but d'arroser les terres de leurs eaux fécondantes, et aussi d'être un moyen naturel d'écoulement dans la saison pluvieuse et lors de la fonte des neiges.

Le sol de la partie du comté qui a été colonisée par les Canadiens-Français est très riche. C'est une terre noire qui contient les principes végétaux pour produire 30 minots de blé à l'arpent, en moyenne.

Beaucoup de cultivateurs pour la saison de 1882 ont récolté 30 minots de l'arpent sans une culture bien soignée et sans beaucoup d'efforts. Mais il faut dire que beaucoup de ceux qui occupent actuelle-

ment les terres ne sont pas des cultivateurs pratiques. La terre, avec beaucoup plus de travail, avec le soin qu'y met en général un bon cultivateur du Canada, est susceptible de produire une moyenne de 40 minots de l'arpent. Même les terres qui n'ont jamais été cultivées demandent comparativement peu de travail pour être mises en rapport, la plupart étant de la prairie claire. Le bois sur le bord des rivières se conserve pour le chauffage, et ces terres se vendent en subdivision de 5 à 10 arpents pour la convenance des cultivateurs établis dans la prairie.

Les productions du sol sont principalement le blé, l'avoine, l'orge, le lin, les patates et toutes les espèces de légumes.

Quant aux marchés et aux moyens de transport, les villages, les villes et les chemins de fer, sans être très près du producteur, sont cependant à sa portée. Le chemin de fer du St. Paul et Manitoba relie le comté avec le sud de l'Etat. On construit le chemin de Crookston à St. Hilaire, chemin qui doit être entièrement terminé au printemps de 1883. Une autre voie ferrée qui doit relier Duluth à Winnipeg, c'est-à-dire, les lacs Supérieur, Michigan, etc., avec les centres de production du blé et autres céréales, est aussi en construction, et les travaux sont sur le point de repartir et vont être poussés très activement. Pour que tous ces chemins de fer soient mis en exploitation, et tous les projets formés d'ouvrir de nouvelles lignes mis à exécution, ce n'est plus qu'une question de temps, car la richesse du pays est une sûre garantie du succès pour les compagnies qui traverseront l'Etat du Minnesota.

Le comté a une population d'à peu près 25,000 habitants, dont un tiers de Canadiens. La population canadienne est répandue partout, mais le plus grand nombre se trouve dans "La Colonie," qui est composée de neuf dixièmes de Canadiens. "La Colonie" a été organisée il y a cinq à six ans autour de Red Lake Falls, près de la fourche de la rivière Eau Claire et de la Rivière du Lac Rouge. Les premiers colons ont été MM. Bottineau et Gervais, qui ont attiré une forte émigration de St. Paul, Minneapolis et des environs. M. Bottineau est né dans la vallée et a servi dans sa jeunesse en qualité de guide pour le gouvernement. M. Bottineau prétend avoir choisi le terrain le plus favorable pour une colonie Canadienne. Avec sa connaissance profonde du Nord-Ouest, il déclare que le pays où se sont établis les Canadiens-Français est le meilleur sous tous les rapports.

M. Gervais, qui l'a secondé dans ses efforts pour former la "Colonie," est aussi né dans la vallée, à Fort Garry, aujourd'hui Win-

nipeg. De toutes les parties de la vallée, il déclare le sol de la colonie être le meilleur. Aussi a-t-il placé tous ses intérêts dans la "Colonie," et y a-t-il établi sa famille.

A la fertilité du sol de la colonie se joignent les avantages de nombreux pouvoirs d'eau qui fourniront une riche ressource pour l'industrie et les manufactures. Déjà plusieurs moulins, dont nous parlerons plus tard, ont été établis et sont en pleine exploitation.

On peut se procurer des terres du gouvernement pour \$1.25 l'acre, et un grand nombre de *Homesteads*, de *Preemptions* et de *Tree Claims* sont encore vacants. De plus, quantité de terre qui ont été prises et ouvertes par des personnes qui ne connaissaient rien à l'agriculture, ou veulent s'en défaire, peuvent être achetées à des prix très modérés. Une autre raison pour laquelle il se trouve des terres à vendre dans d'avantageuses conditions pour l'acheteur, c'est que nombre de colons sont arrivés sans ressources aucune et se sont trouvés dans l'impossibilité de cultiver leurs terres. Quelques-uns même usant de tous leurs droits se sont vus à la tête de 300 ou même 500 acres sans qu'il leur fut possible de remplir les conditions qu'impose le gouvernement des Etats-Unis aux colons. Comprenant leurs risques, ces mêmes personnes céderaient partie de leurs terres à des prix très raisonnables,

C'est ici le moment de dire ce que l'on entend dans ce pays par droits de *Homestead*, de *Preemption* et de *Tree Claim*.

Tout citoyen (homme ou femme), âgé de plus de 21 ans, a droit à un *Homestead* (160 acres), à une *Preemption* (160 acres), et à un *Tree Claim* (160 acres). On peut prendre deux de ces droits simultanément, le droit de *Homestead* ou de *Preemption*, et le droit de *Tree Claim*. Après six mois de séjour sur le *Homestead*, ou la *Preemption*, et après avoir amélioré la propriété dans une certaine mesure, moyennant un prix de \$1.25 par arpent, payé au gouvernement, on devient finalement et entièrement propriétaire de cette *Preemption* ou de ce *Homestead*. On peut ensuite prendre l'autre droit, celui des deux qui reste au colon.

Le droit de *Tree Claim* (160 arpents) ne peut être définitivement acquis qu'après avoir rempli les conditions de culture d'arbres, conditions spéciales déterminées par la loi; c'est-à-dire, 10 arpents à planter en arbres en quatre ans.

Outre les terres dont nous venons de parler, dites terres du gouvernement, le chemin de fer du St. Paul, Minneapolis et Manitoba offre en vente des terres sises de chaque côté de la voie ferrée, pour le

prix de \$5 à \$8 l'arpent, avec des rabais considérables si la terre est cultivée et ensemencée.

Dans chaque township ou municipalité, l'Etat du Minnesota a aussi deux sections de terrain (1,280 acres) qu'il vend à la criée pour le profit des écoles publiques. Ces terres se vendent par 40, 80 ou 160 arpents pour \$5 à \$10 l'acre. L'Etat accorde à l'acheteur les plus grandes facilités de paiement; l'intérêt est payable d'avance tous les six mois, et le principal au bout de 30 ans.

Il est facile de voir par ce qui précède que les occasions de se procurer de la terre ne peuvent manquer à un homme énergique et intelligent qui peut disposer d'un certain capital. Qu'il achète une terre déjà améliorée et qui lui permette de se placer tout d'abord dans un milieu établi et déjà prospère, ou qu'il se rende acquéreur de terrains du chemin de fer du St. Paul et Manitoba, et même qu'il profite des droits précités dont le gouvernement des Etats-Unis favorise l'émigrant de quelque pays qu'il vienne, on peut prévoir que cet homme, dans les conditions et avec les moyens dont nous venons de parler, doit réussir, et certainement réussira. L'expérience faite par les premiers et hardis pionniers qui ont ouvert le comté dans des circonstances bien autrement difficiles et que l'on peut à peine se figurer, est le meilleur gage de succès pour l'homme de courage à qui nous nous adressons dans ce pamphlet. Pour appuyer nos motifs et nos raisons, nous mettons par la suite sous les yeux de nos lecteurs quelques rapports à nous transmis par des hommes venus en ce pays, établis et prospères, et qui ont tout acquis grâce à leur persévérance et à leur travail.

Le Comté de Polk, en 1881, avait 116,400 acres en culture, et outre la production de toute l'avoine et autres grains nécessaires au bétail des cultivateurs du pays et qui n'ont pas paru sur le marché, le comté a vendu 2,880,000 minots de blé. Des milliers de minots de patates ont été récoltés sans autre travail que de les jeter en terre dans le sillon tracé dans la prairie vierge, et ces terres ont donné de 400 à 600 minots de l'arpent. Les navets, choux, betteraves, carottes et autres légumes croissent à une grosseur prodigieuse avec moins de travail pour le producteur qu'il ne lui en faut pour préparer le terrain en Canada.

Nous donnerons maintenant quelques détails sur les différentes paroisses ou municipalités qui composent la "Colonie," en commençant par la clef qui est

CROOKSTON,

Station principale du Comté de Polk et le chef-lieu du comté. Cette ville, en 1876, comptait 100 habitants et aujourd'hui elle renferme une population de 3,500 habitants, dont à peu près un tiers de Canadiens. On y remarque une cour de \$20,000, 10 hôtels, 2 banques, dont l'une est une Banque Nationale. C'est en cette ville que se trouve l'office du gouvernement pour les terres publiques. Quelques Canadiens-Français sont à la tête des meilleures maisons de commerce de la ville, et ont différents emplois dans les offices publics. Le chef de police est M. O. Berthiaume. M. Isidore Fortier est un des échevins de la ville, et le médecin du comté, M. Gaboury, réside aussi à Crookston avec sa famille. On remarque aussi l'église catholique dont le curé est M. P. Brunelle.

Crookston a plusieurs élévateurs de grains dont l'un peut contenir 200,000 minots. On vient de finir la construction d'une digue sur la rivière qui pourra fournir une force motrice considérable aux manufactures qui viendront s'installer sur ce pouvoir d'eau qui actuellement supplée la ville de l'eau nécessaire à ses habitants. Un moulin à farine est déjà en opération, manufacturant 75 barils de farine par jour. On y remarque aussi un moulin à scie, un "planing mill," une fonderie et autres manufactures. La ville possède aussi 3 briqueteries qui font des millions de briques par année.

En arrivant à Crookston, les Canadiens trouveront sans difficulté leurs compatriotes, la plupart des hôtels étant tenus par des Canadiens. On peut en dire autant de presque tous les commerces et toutes les industries, si bien que la langue dominante paraît être le français.

Il existe à Crookston une compagnie de pompiers bien exercés et qui ont déjà fait leurs preuves contre ce terrible fléau, l'incendie.

Crookston est sur la rive nord de la Rivière du Lac Rouge; de l'autre côté, à un mille sur le chemin de la colonie, se trouve

CARMAN,

un village florissant avec deux élévateurs à grains, plusieurs hôtels, tous canadiens, et des magasins de toutes sortes. A 8 milles en côtoyant la rive sud de la rivière, on rencontre le village de

GENTILLY,

et l'on entre dans le cœur de la Colonie. Gentilly n'est peuplé que

de Canadiens. On y trouve une église catholique et un curé résident, M. A. Bouchard, deux écoles, un magasin et deux hôtels. Suivant la rive sud, à sept milles se trouve

ROUXVILLE,

un bureau de poste et un hôtel. Au nord, de l'autre côté de la rivière, est située la municipalité de

LOUISVILLE,

le bureau de poste de Huot. Cette place possède une église catholique, une école, et plusieurs magasins. On y voit quelques fours à chaux, qui prennent chaque jour plus d'importance.

Revenant sur la rive sud, à 5 milles de Rouxville, on rencontre

RED LAKE FALLS,

village florissant, avec une église catholique et un curé résident, M. Champagne. On y voit une belle école. Ce village, ou plutôt cette ville, a un moulin à farine, un moulin à scie sur un pouvoir d'eau des plus puissants. Red Lake Falls a une brasserie, plusieurs hôtels, grand nombre de magasins. On vient d'y terminer un block de magasins de 80 pieds de large avec deux étages. Ce block contient la plus grande salle du comté. Des capitalistes améliorent, en ce moment, un pouvoir d'eau dans le but d'y construire des moulins à blé, avec l'espérance d'y voir arriver un chemin de fer, soit le "Lake Park" ou le "Duluth et Winnipeg."

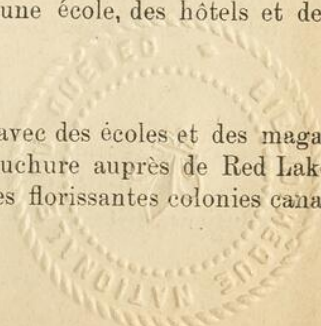
Red Lake Falls est une ville ambitieuse et énergique et compte bientôt diviser le comté de Polk et devenir le chef-lieu d'un nouveau comté. La ville est au centre de la colonie, à 10 milles au sud de

ST. HILAIRE,

Station de chemin de fer. Ce village a une école, des hôtels et des magasins.

BEAUDRY,

où se trouve une autre église catholique avec des écoles et des magasins. La rivière Eau-Claire a son embouchure auprès de Red Lake Falls et s'étend au nord-est à travers les florissantes colonies canadiennes de



DEUX RIVIERES, EMARD

et St. Hilaire dont on a déjà parlé. Plus loin, à l'est, sur la rivière Eau Claire, à quelques milles, le Badger a son embouchure. De l'autre côté du Badger commence

LA PETITE PRAIRIE, ou TERREBONNE,

à une dizaine de milles de Red Lake Falls. On rencontre ici une autre église canadienne, avec une école. Quelques milles plus loin, entre la Rivière aux Trembles et la Rivière Perdue, dans le Township de Lambert, on rencontre la dernière église canadienne.

CLIMAT.

Le climat est exactement celui de la province de Québec. Les hivers sont de la même longueur. Les semailles commencent à la fin de mars ou dans la première moitié d'avril. L'atmosphère est claire et fortifiante, et les maladies de poitrine sont inconnues.

EAU.

Pour ceux qui sont près des rivières, ils peuvent jouir de la meilleure eau qu'il soit possible de trouver. Dans la prairie on peut trouver l'eau en creusant des puits de 6 à 25 pieds: elle est très saine et très pure.

SOL.

Le sol se compose à la surface d'une couche de terreau noir de un jusqu'à trois pieds d'épaisseur, formé par des corps organiques décomposés ou brûlés; audessous, une couche de glaise variant d'épaisseur et d'une couleur sombre. Vient ensuite la glaise, proprement dite, bleuâtre ou blanchâtre, d'une épaisseur de 15 à 18 pieds, et enfin le sable.

Avant de terminer, nous dirons quelques mots sur un sujet qui doit intéresser au plus haut point la famille canadienne: ce sujet c'est

L'EDUCATION.

Le système des écoles publiques existe dans le Comté de Polk comme partout dans tous les Etats-Unis. Les municipalités sont organisées en un ou plusieurs districts d'école et sont pourvues de bons édifices et de

larges salles, où les residents peuvent envoyer leurs enfants y recevoir gratuitement une éducation primaire.

Crookston a une école primaire, une de grammaire et une école supérieure. Dans toutes ces écoles, l'éducation est donnée gratuitement. Outre une école publique, Gentilly à une bonne école privé.

Comme on a pu le voir par ce qui précède, l'émigrant canadien, quittant sa patrie pour chercher ailleurs des moyens d'existence, trouvera dans le Comté de Polk tout ce qu'il aura abandonné dans son pays,—ses compatriotes, sa langue, ses coutumes, son clocher et son pasteur, et avec cela de riches terres dont la fertilité rivalise avec celles des contrées les plus fortunées du monde. De plus, il aura l'avantage de pouvoir se rendre acquéreur de terres neuves et à bon marché, avec la certitude de voir la valeur de ces terres augmenter en proportion de son travail et de ses produits. Il aura aussi un marché sûr à sa portée où il pourra écouler des produits dont la demande augmente de jour en jour.

La colonie que nous venons de parcourir ensemble renferme 700 familles canadiennes, et tous ceux qui ont su veiller à leurs intérêts sont aujourd'hui dans l'état de prospérité le plus satisfaisant.

Nous pourrions citer des centaines de noms de colons qui sont arrivés dans le Comté de Polk sans aucune ressource et qui ont réussi dans leurs entreprises et se sont fait une position indépendante; mais ce serait dépasser les limites que nous nous sommes donnés. Nous ne citerons dans la suite de ce pamphlet que les noms de quelques Canadiens qui sont le plus connus dans les différentes parties du comté, et qui seront heureux de donner des renseignements à leurs compatriotes du Canada sur le sujet que nous traitons et sur le pays que nous colonisons.

EVALUATION.

M. MacGuire, auditeur du comté, nous a fourni les chiffres officiels suivants au sujet de l'évaluation de la propriété du comté pour les six années passés.

Cette évaluation ne présente que le tiers de la valeur réelle. Les chiffres sont comme suit:

1877.....	\$ 273,588.
1878.....	356,211.
1879.....	663,196.
1880.....	1,903,284.
1881.....	2,914,114.
1882.....	4,050,807.

M. MacGuire a bien voulu aussi nous fournir les chiffres officiels montrant le nombre de minots de blé récoltés dans le comté de Polk pour les dernières six années:

1877.....	126,489 minots.
1878.....	216,411 do
1879.....	278,462 do
1880.....	1,212,687 do
1881.....	2,415,500 do
1882.....	3,186,000 do

Ces chiffres montrent que la production a doublé tous les ans, et il est de toute évidence que la propriété a du suivre la même marche ascendante quand à sa valeur. C'est en effet ce qui a eu lieu sur les terres cultivées seulement, et non sur les terres prises que le colon a négligé d'améliorer. L'augmentation ne s'est pas fait sentir non plus, on le comprendra facilement, sur les terres du gouvernement ni même sur les terres du chemin de fer que l'on peut toujours acquérir comme il a été dit plus haut.

Est-il besoin, après ce qu'on vient de dire, de vouloir chercher à démontrer davantage que l'émigrant canadien aura plus de chances à venir s'établir dans le Comté de Polk, au milieu de ses compatriotes, dans une colonie toute établie, sur un sol fertile dont les récoltes passées sont autant d'expériences décisives, que d'aller à l'aventure sur

le dire d'hommes intéressés peut-être, mais que l'on ne connaît pas pour la plupart, que d'aller, dis-je, dans un pays à peine connu, dont le sol est bon sans doute, mais dont aucune récolte ne peut servir de preuve ni de garantie pour des succès ultérieurs et une fécondité continue et croissante. En un mot, ne vaut-il pas mieux qu'un émigrant canadien vienne dans le Comté de Polk y jeter les bases d'une fortune sûre, avec la perspective de l'augmenter chaque année par un travail intelligent et persévérant, que d'aller dans un pays à peine connu, comme le Lac du Diable, où des spéculateurs se disputent déjà les meilleures parties du territoire? A ce propos nous pouvons affirmer que le Lac du Diable n'offre que peu de terres à bois, étant donné l'étendue du terrain qui en est privé. Or, toutes ces terres à bois sont prises même avant d'avoir été arpentées, et il ne reste que la prairie nue et sans eau. Nous dirons même que pour avoir quelques portions de cette prairie, le colon doit déjà s'écarter de 7 à 8 milles du lac même. On ne connaît aucune rivière dans tout le territoire au nord du lac, seule partie ouverte à l'immigration, et l'eau des puits, creusés à 40 et même 50 pieds, n'est pas toujours potable.

Toutes ces raisons étant prises en considération, nous espérons que nos compatriotes qui ont le dessin d'émigrer aux Etats-Unis, viendront juger de nos travaux et de nos succès évidents. Qu'ils viennent, et ils pourront juger du résultat des efforts d'hommes intelligents sur un sol dont la richesse est sans rivale: nos villes avec leurs rues larges et bien alignées, nos magasins avec les riches marchandises qu'ils renferment, nos hôtels où le confortable règne, nos pharmacies élégantes comme celles des plus grandes villes; les ponts sur les rivières, les bâtisses publiques, les écoles, tout enfin le surprendra, et plutôt que d'aller chercher dans la solitude et l'aridité des prairies du Lac du Diable, un *Homestead* et s'établir loin de tous secours et de tout marché, il pensera à se fixer parmi nous et à jouir des ressources qu'offre déjà notre colonie canadienne-française. Un point important qu'il ne nous faut pas négliger de toucher, est celui de la santé menacée. Cette question est une préoccupation constante pour la famille, et nulle part mieux qu'à Crookston et dans toute la colonie il ne trouvera les soins qui sont nécessaires dans un cas de maladie. Nous possédons plusieurs docteurs canadiens dont les diplômes ont été acquis aux écoles bien connues du Canada.

Avant de terminer notre pamphlet, nous tenons à déclarer que ce qui nous l'a inspiré n'est nullement une idée d'intérêt public ou personnel; notre comté se recommande trop de lui-même par ses avanta-

ges nombreux. Nous avons voulu seulement mettre nos compatriotes du Canada en garde contre les tableaux plus ou moins trompeurs qu'on leur fait de pays éloignés et à peu près inconnus. Nous voulons les prévenir contre les projets intéressés de ces compagnies qui n'ont qu'un but; vendre leurs terres, quelque minime valeur qu'elles aient, et nous espérons que nos compatriotes du Canada comprendront les avantages qu'offre le Comté de Polk et la colonie canadienne.

Février, 1883.

LE COMITE.

Nous donnons le nom de quelques Canadiens dans chaque localité à qui on pourra s'adresser pour information. Ces messieursse feront un plaisir de donner à tous leurs compatriotes tous les détails nécessaires sur le pays.

A CROOKSTON: MM. Louis Fontaine,
Isidore Fortier,
Félix Fournet,
M. Lefebvre,
F. Jérôme.

CARMAN: MM. Z. Daoust,
G. Beauvais.

FISHERS' LANDING: F. DeMers.

GENTILLY: Joseph Beaudette,
Louis Beaupré.

RED LAKE FALLS: Isaie Gervais,
George Labissonnière.

TERREBONNE:	Roch Lizée.
EMARDVILLE:	Pierre Emard.
LAMBERT:	Patrice Lemay.
LAFONTAINE:	J. T. Beaudry.
RIVIERE VOLEUSE:	M. Labrie.
LOUISVILLE:	L. Huot.
RIVIERE NOIRE:	D. Bray.
LAC AUX ERABLES:	John Quesnel.

TÉMOIGNAGES.

Les quelques lettres qui suivent nous ont été adressées par des concitoyens de la colonie. Elles parlent pour elles-mêmes:

GENTILLY, 6 février 1883.

Messieurs:

Je suis venu ici, il y a un peu plus de trois ans, avec un très modique capital, que j'épuisai bientôt. Choisir mon terrain, bâtir une humble maisonnette, acheter une paire de bœufs et un wagon; tel fut le luxe que je me donnai d'abord. Je labourai quelques arpents de terre; je coupai ma provision de foin, ce qui, avec un peu de travail durant l'hiver, me permit d'ensemencer ma terre et attendre la récolte. Depuis, j'ai acheté une autre paire de bœufs, et j'ai aujourd'hui 75 acres de terre prêts à semer. Je me suis tenu hors de dettes, et j'espère que la prochaine récolte me permettra de faire de considérables améliorations, et me mettra en état de marcher d'un pas plus vite et plus sûr.

Je suis très content d'être venu ici et je suis convaincu que quiconque agit avec prudence, n'entreprend pas plus que ses moyens ne lui permettent, peut ici se créer une belle aisance en peu d'années.

Je puis vendre ce que je possède aujourd'hui pour \$3,500 à \$4,000,
PIERRE LECUYER.

RED LAKE FALLS, fév. 1883.

Messieurs:

Il y a cinq ans, je quittai les terres fertiles du Haut Canada pour venir acquérir ici des terrains plus vastes qui semblaient nécessaires à ma nombreuse famille. J'ai trouvé plus que je ne pouvais espérer. J'obtins une magnifique terre à des termes faciles. Je trouvai le sol riche et peu exposé à être affecté par une pluie trop abondante ou une trop grande sécheresse.

Depuis que je suis ici le rendement moyen de ma ferme a été de 20 boisseaux pour le blé et de 60 pour l'avoine. Je suis on ne peut plus heureux des succès obtenus, et pourtant, ici comme ailleurs, les premières années sont toujours les plus difficiles,

Pour aucune considération je ne retournerais au Haut Canada.

FRANCOIS LABISSONNIERE.

GENTILLY, 5 février 1883.

Messieurs du Comité:

Je n'ai pas encore deux ans d'expérience en ce pays. Il m'en a coûté d'abord de laisser le Canada et de belles propriétés qui me permettaient de vivre dans l'aisance et sans inquiétude, pour venir en appliquer le prix dans un pays dont les statistiques de 7 à 8 ans n'offraient, je croyais, que de faibles garanties. Je voulais avoir une ferme plus vaste et je me décidai. J'achetai de la compagnie du chemin de fer 620 acres à raison de \$7 par acre. J'ai appliqué une somme assez ronde sur les bâtisses, clôtures, chevaux, etc.

Je n'ai eu encore qu'une récolte insignifiante, n'ayant que quelques acres en culture. Mais j'ai été assez longtemps pour me faire une idée du pays; et l'objet de cette lettre, tel que demandé par le comité, est de donner mon opinion sur cette question: Est-il avantageux pour un homme possédant \$5,000 à \$12,000 de venir s'établir dans la colonie canadienne du Comté de Polk? Je réponds avec emphase—Oui!

Sous tous les rapports cette place offre plus d'avantages que le Canada.

La rigueur du climat, dont quelques-uns font si grand bruit, n'est pas, suivant moi, une objection sérieuse.

Quant à moi, je crois posséder des propriétés double en valeur du montant que j'ai appliqué.

A part les avantages propres au pays, il ne faut pas passer sous silence les améliorations apportées par cinq années d'existence: nos ponts bâtis, nos chemins ouverts, nos églises et nos écoles à proximité, un bon marché à notre porte, et l'espérance d'en avoir un meilleur bientôt.

Enfin, je suis content du pas que j'ai fait, car j'ai raison de croire en un bel avenir.

JOSEPH SAUVÉ.

GENTILLY, fév. 1883.

Messieurs :

Après plusieurs années du travail mercenaire des mines, je venais il y a cinq ans demander au Comté de Polk mes anciennes occupations rurales, la vie plus indépendante de cultivateur. La colonie canadienne était alors dans son enfance, et tout y présentait un aspect presque sauvage. Je trouvai à mon arrivée mon ancien ami et médecin du Lac Supérieur, le Dr. Beaupré, qui m'encouragea beaucoup dans ma résolution.

J'avais alors a peu près \$3,000, fruit de 12 années de travail assidu et de stricte économie. Pour la somme de \$600 j'achetai 220 acres de terre. Je payai pour en faire casser 50 acres et retournai au Lac pour revenir au printemps suivant. J'achetai alors 3 chevaux, les instruments agricoles nécessaires, 39 acres de terre, ce qui, avec mes frais de bâtisse, épuisa mes ressources et me mit quelque peu dans les dettes. La récolte fut peu rémunératrice. La terre, d'abord peu pourrie, avait ensuite été mal préparée. Je ne me décourageais pas. Je voulais réussir ou épuiser dans la tentative le reste de mes forces. Durant les deux années suivantes je cassai 25 à 30 acres par année; et les récoltes, sans être très abondantes, étaient cependant satisfaisantes. L'année dernière, je perdis un cheval que je dus remplacer, et, avant d'être sorti de mes dettes, j'achetai 100 acres de terres à bois, à \$22 par acre et j'appliquai un certain montant sur des bâtiments qui me semblaient nécessaires à mon exploitation. C'était peut-être imprudent, mais j'avais foi dans la richesse du pays. Jusqu'à présent il m'a donné raison. L'automne dernier, qui a été exceptionnellement mauvais et pour le rendement et pour le prix de nos produits, j'ai pu faire face à mes affaires. J'ai récolté 1800 minots de blé, (à peu près 21½ boisseaux par acre.) 1100 minots d'avoine, (55 par acre.) 250 minots d'orge, (35 par acre.) 50 minots de pois, 200 minots de patates, etc. Il m'est donc permis d'espérer, sans trop présumer de mes forces, et sans trop compter sur un rendement élevé, (car tous les ans j'agrandis mon champ,) que dans 3 ou 4 ans, j'aurai payé une propriété qui vaudra alors \$25,000, soit une augmentation de \$22,000 en sept ou huit ans.

Voilà pour ma propre histoire, qui est un peu celle du passé et

d'un temps où un homme pouvait se placer un peu plus aisément qu'aujourd'hui. Cependant je suis persuadé qu'un bon cultivateur possédant un montant de \$1500 à \$4000, peut se placer très avantageusement encore aujourd'hui. Avec n'importe quelle somme, il peut toujours mieux faire qu'au Canada.

Pour me résumer, mon avis est qu'un cultivateur agissant avec prudence, économie, et intelligence, quels que soient ses moyens au départ, réussira. Nous avons des centaines d'exemples de jeunes gens, qui, ayant commencé avec à peu près rien, valent aujourd'hui plusieurs milliers de piastres.

EDWARD LANCTOT.

CROOKSTON, 10 février 1883.
Messieurs du Comité de la Colonie Française-Canadienne,
Comté de Polk:

Sur votre demande, j'ai préparé les quelques quotations
suivantes du marché de ce jour:

Lard, en Baril de 200 livres.....	\$ 22.50
" à la livre.....	.13
Saindoux, ".....	.15
Beurre, ".....	.25@ .30
Farine, par 100 livres.....	\$ 3.00@ 3.50
Sucre.....	.9@ .11
Thé.....	.25@ .50
Café.....	.15@ .25
Sirop.....	.75
Charrue à vieille terre.....	18.00
" " neuve.....	23.00@ 26.00
Herse.....	14.00@ 20.00
Wagon.....	75.00
Semeur, (Seeders).....	60.00
Bœufs de 1re qualité, par paire.....	125.00
Chevaux.....	125.00@ 150.00
Harnais double.....	35.00
Poêle de Cuisine, No. 9.....	20.00

Le marché de Crookston ne diffère de celui des villes de l'Est que dans le coût du transport, et naturellement est moindre que chez nos voisins du Dokota et Manitoba.

FONTAINE ANGLINO.

GENTILLY, février 1883.

Citoyen de Pembroke, Province d'Ontario, où je résidais comme cultivateur pendant quinze ans et où je travaillais dans les chantiers de billots à différentes reprises, j'émigrai à Crookston, Polk County, Minnesota, en octobre 1878. Venu avec \$300, je devins acquéreur de 320 acres de terre du gouvernement aux conditions habituelles de culture et améliorations à faire sur la terre acquise. En 1879, j'ouvris ma ferme au printemps et ma récolte de la même année et pour les années suivantes furent:

1879, Blé, minots, 30;	Avoine, minots, 300;	Patates, minots, 80.
1880, " 700;	" 1000;	" 150.
1881, " 1400;	" 1150;	Orge, minots, 180; " 200.
1882, " 1600;	" 1900;	" 400; " 350.

Inutile de dire que le foin est en abondance et que j'en eus toujours plus qu'il m'en fallait.

Aujourd'hui j'ai 150 acres en culture auxquels j'ai ajouté 50 acres de terre à bois que l'on évalue ensemble à \$5,000.

J'ai 5 chevaux, 9 têtes de bêtes à corne, 6 cochons, volailles, et toutes les machines agricoles nécessaires à mes travaux de culture.

Mon expérience du pays me porte à dire que tout homme énergique, intelligent et économe peut, avec un certain capital, devenir propriétaire d'une belle ferme dont le produit le rendra indépendant et même riche.

Le climat est à peu près celui du Canada, l'hiver n'y est pas plus froid et l'été la chaleur y est tempérée par une brise qui met à l'aise les travailleurs dans les champs.

RÉMI FORTIER.

GENTILLY, février 1883.

Je suis venu en ce pays en 1869. J'avais \$2700. J'achetai les droits d'un devancier pour \$825.

La première année j'ai récolté 656 minots de blé et 300 minots d'avoine. J'ai cassé 30 acres.

La deuxième année j'obtins le rendement suivant:

Blé, 1100 minots; avoine, 500 minots; patates, 300 minots

La troisième année je récoltai:

Blé, 1338 minots; avoine, 840 minots; patates, 400 minots et 55 tonnes de foin.

J'ai acheté une terre à bois et j'estime ma propriété à une valeur de \$9000.

Je ne puis qu'encourager ceux qui ont l'idée d'émigrer à venir dans ce comté ou tout au moins à le visiter avant d'aller se fixer ailleurs.

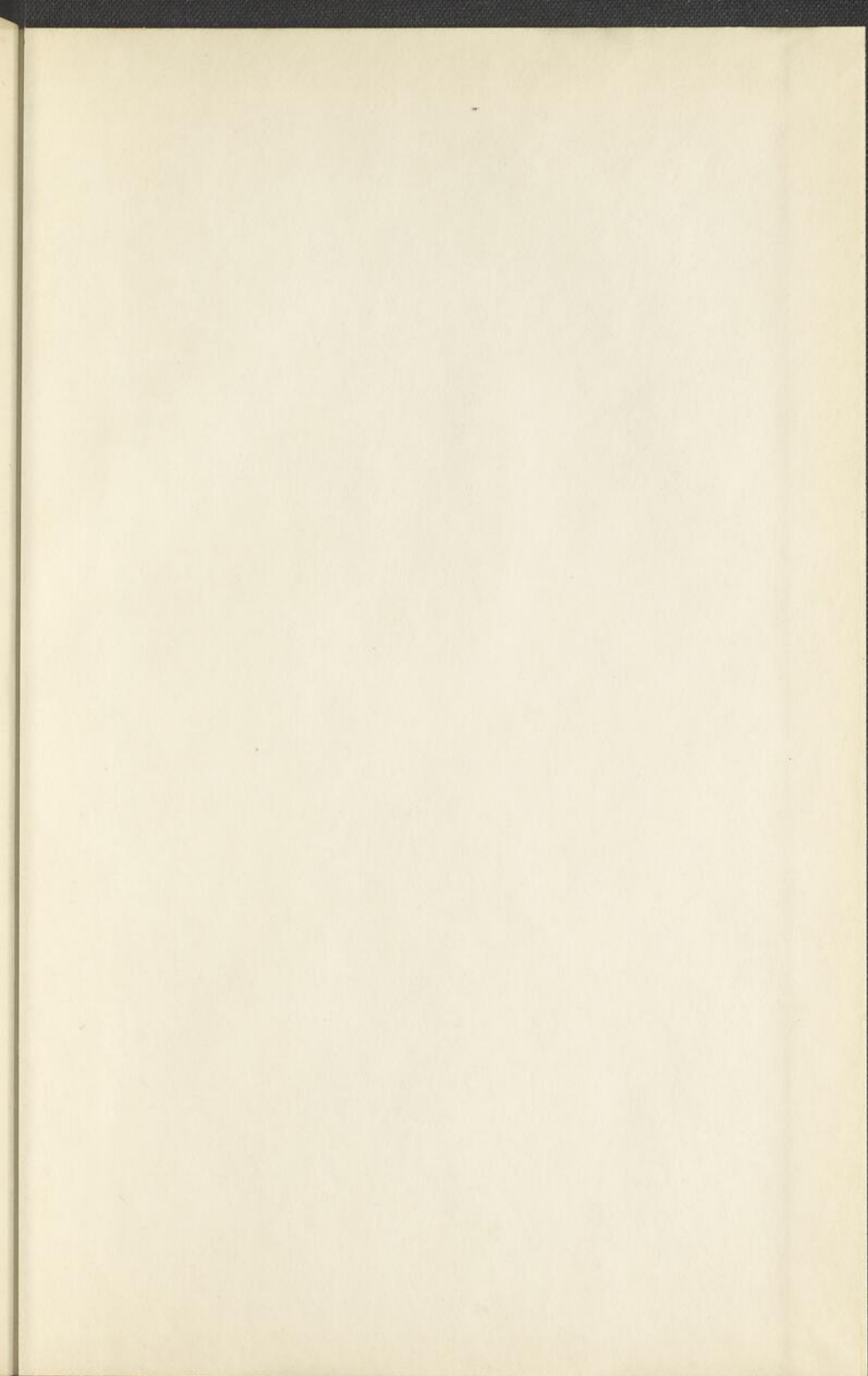
Le désir de leur rendre service m'a seul inspiré dans la présente démarche.

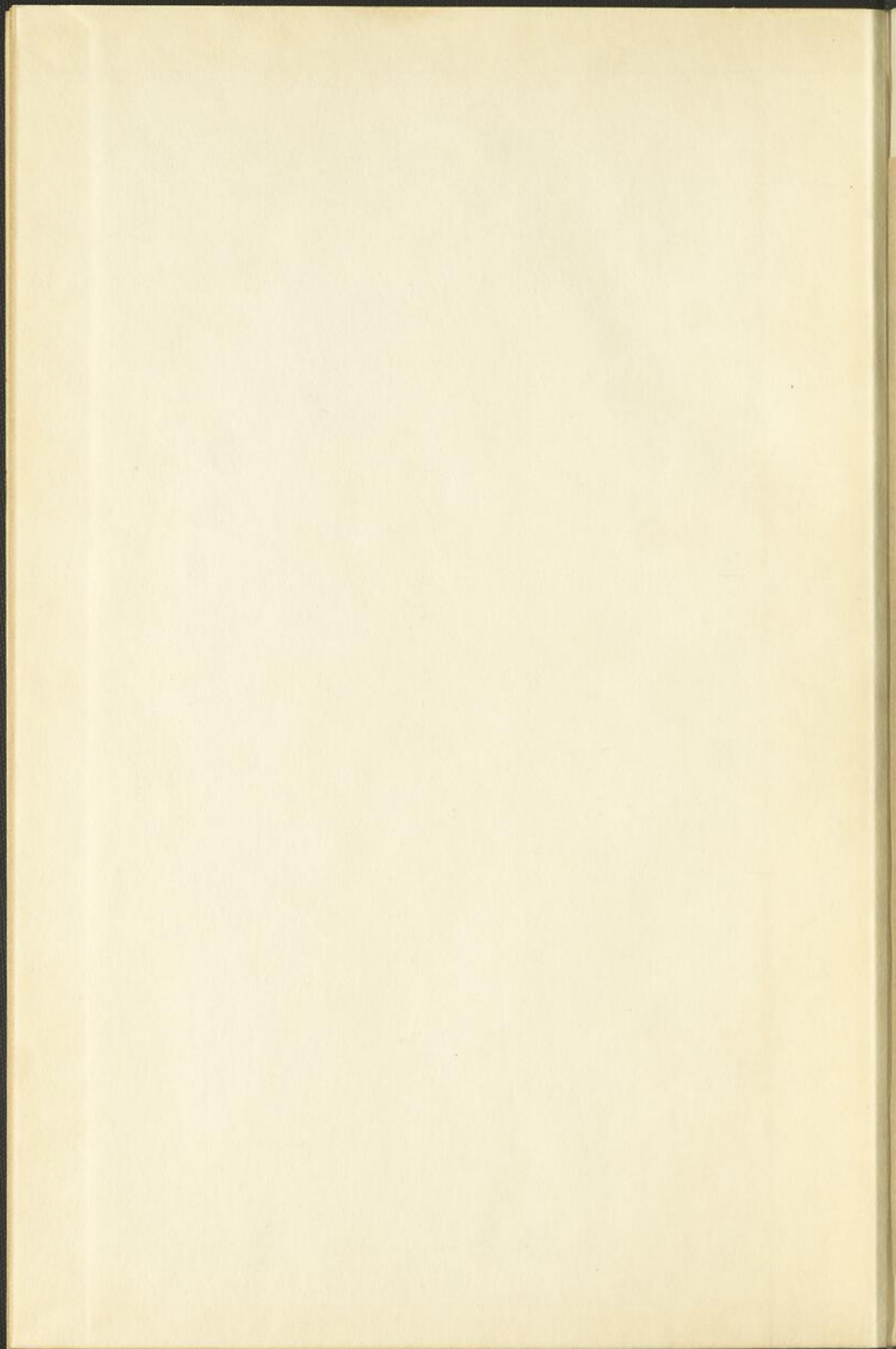
JOSEPH LAFRAMBOISE.

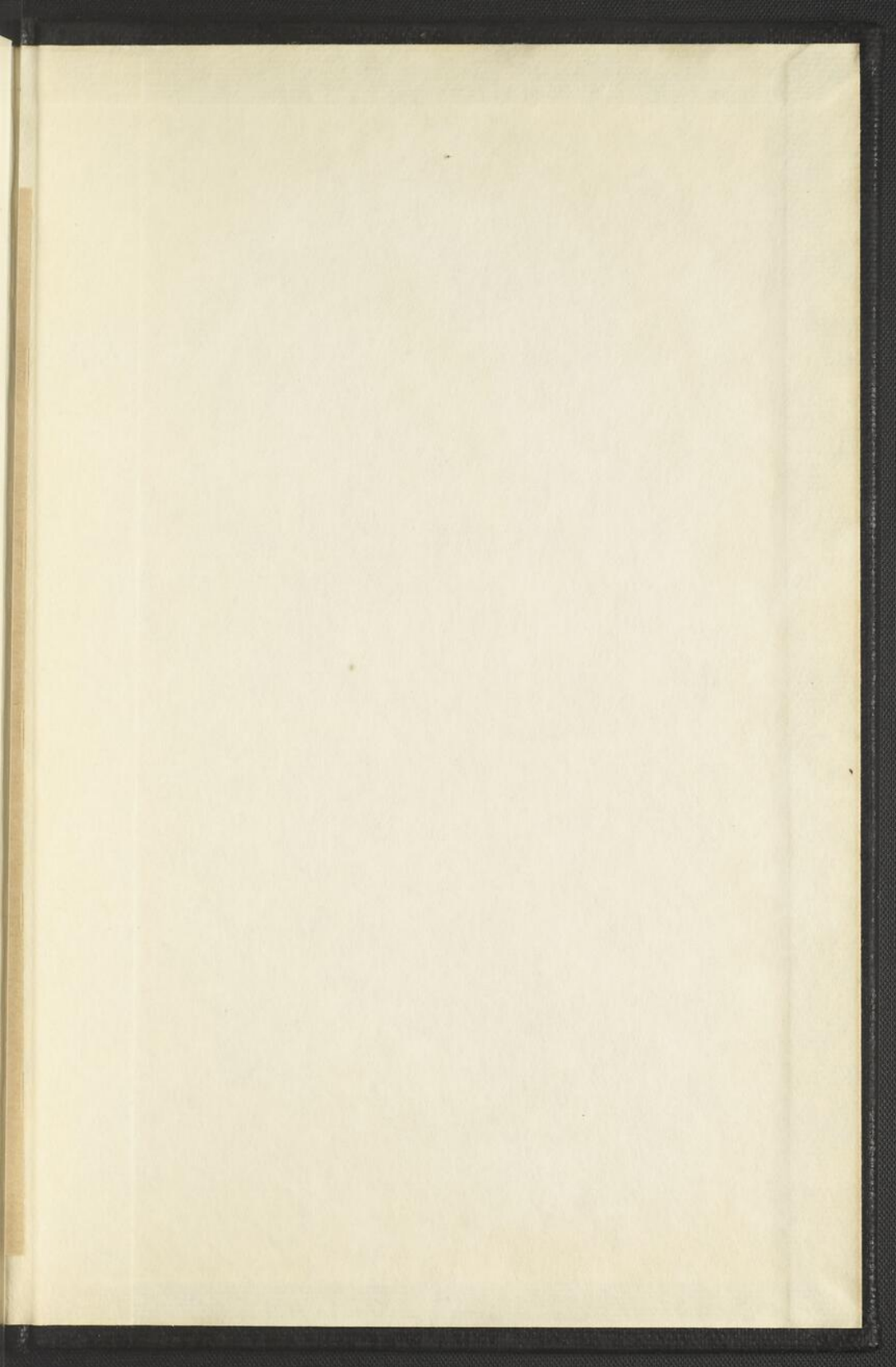
Il y a cinq ans je vins me fixer dans le comté de Polk. J'avais 59 ans et 32 cents pour tout bien. Je pris de la terre du gouvernement et les améliorations que j'ai faites sur ma ferme me donnent aujourd'hui un revenu plus que suffisant pour me rendre indépendant et me permettre de rencontrer mes dépenses.

Mon histoire est celle de centaines d'autres qui, comme moi, bénissent le jour où ils eurent l'heureuse idée de venir ici chercher le bien-être et la fortune.

THOMAS GODBOIS.







BNQ



000 305 182